

Forde de 140 000 collaborateurs, la profession innove et s'adapte afin de répondre aux attentes et aux besoins de leurs clients publics et privés.

Les entreprises du SERCE sont des intervenants incontournables dans le domaine des réseaux électriques, des lieux de production à l'utilisateur final. Infrastructures de transport et de distribution électrique, caténaires pour le transport ferroviaire ou urbain, bornes de recharge de véhicules électriques, installation et pilotage des réseaux d'éclairage public : leur expertise dans tous ces domaines leur permettent d'accompagner leurs clients dans la durée et de leur proposer des solutions globales.

Cette maîtrise les a conduites naturellement à se positionner sur le marché des réseaux de communication et à intervenir sur les installations électriques et de communication intérieures des bâtiments tertiaires, résidentiels ou industriels.

Avec l'intégration des activités de génie électrique et de génie climatique, les entreprises du SERCE se positionnent en **véritables intégrateurs de services multi-techniques** particulièrement pertinentes dans la mise en œuvre de solutions adaptées et innovantes répondant aux nouveaux enjeux d'efficacité énergétique. Ainsi, elles conçoivent, réalisent, exploitent et maintiennent des systèmes et proposent des solutions évoluées permettant le **pilotage intelligent des bâtiments** ou des réseaux notamment en **éclairage public**.

Leurs offres de **services en efficacité énergétique** utilisent les supports juridiques les plus appropriés aux besoins exprimés par leurs clients publics ou privés notamment dans le cadre du **Contrat de Performance Energétique** pour lequel elles s'engagent sur le résultat, dans la durée. Dans le domaine de la rénovation thermique des bâtiments, les entreprises du SERCE mettent en œuvre des solutions permettant d'obtenir les meilleurs résultats : mise en place d'instruments de mesure des consommations d'énergie - sensibilisation des occupants - isolation - amélioration du rendement des équipements de chauffage, de réfrigération et de climatisation - installation d'équipements de suivi et de pilotage. Chacune de ces solutions peut être prise indépendamment l'une de l'autre en fonction de l'état du bâtiment considéré. Elles s'accompagnent de la mise en œuvre d'un plan de mesures et de vérification de la performance.

Acteur majeur de la formation professionnelle, le SERCE soutient et participe activement à la mise en place de formations initiales et continues répondant aux besoins de nouvelles compétences. Sa relation étroite avec le Ministère de l'Education nationale lui permet d'être un partenaire dans l'évolution des filières, des programmes et des diplômes. Cette coopération se décline localement par le biais d'accords de partenariat avec les établissements dans le cadre de formations initiales spécifiques, quel que soit le niveau de formation, du CAP au diplôme d'ingénieur. L'éventail des métiers du génie électrique et climatique permet à la profession de **proposer de nombreux débouchés et de réelles perspectives d'évolution professionnelle**.

Intervenant dynamique de la filière énergétique, le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP) et de la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communications (FIEEC). Ces coopérations s'expriment notamment dans le domaine de l'éclairage, de l'efficacité énergétique, des véhicules électriques et des réseaux, qu'ils soient électriques ou relatifs au **déploiement du Très Haut Débit** dans le domaine des télécommunications.

Afin de permettre aux donneurs d'ordre d'apprécier objectivement les capacités techniques autant qu'humaines des entreprises, le **SERCE délivre près de 100 qualifications** dans 15 domaines pour une durée de 4 ans.

Parce que cette mutation des entreprises est la résultante de l'évolution des marchés combinée à celles de la réglementation, des technologies et de la formation, le SERCE n'a de cesse d'être présent aux côtés des entreprises pour soutenir et participer activement à la défense des intérêts de ses adhérents et à la reconnaissance de la profession du génie électrique et climatique.

.../...

Parce que ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui installeront et exploiteront demain les réseaux et les équipements électriques et climatiques omniprésents de notre cadre de vie et de notre environnement professionnel, le SERCE et ses adhérents mènent une politique active de recrutement de compétences.



Une profession attractive, qui recrute durablement



Les métiers du génie électrique et climatique évoluent sans cesse pour répondre aux **nouveaux enjeux environnementaux et énergétiques**. L'éventail de ces métiers permet à la profession de proposer à ses collaborateurs de **nombreux débouchés et de réelles perspectives d'évolution professionnelle**. Les entreprises ont et auront besoin de personnels compétents, formés aux nouvelles technologies et sensibilisés à de nouvelles approches. Efficacité énergétique, énergies renouvelables, déploiement du très haut débit, bâtiments ou villes communicants sont de nouveaux marchés dans lesquels les métiers du génie électrique et climatique joueront un rôle accru.



Un dialogue constant avec le Ministère de l'Education nationale et les établissements



Pour répondre à ces différents enjeux, le SERCE mène depuis de nombreuses années, des actions en faveur de la formation initiale et continue. En étroite collaboration avec le **Ministère de l'Education nationale** il contribue à faire évoluer les filières, les programmes et les diplômes. Le SERCE est également membre du Conseil de perfectionnement de l'**Ecole Spéciale des Travaux publics (ESTP)** où il veille à la bonne adéquation des programmes de formation à l'évolution des besoins en compétences des entreprises. Sur le terrain, des **accords de partenariat** sont noués avec les établissements de formation afin de développer des formations initiales spécifiques. Plus d'une quarantaine d'accords ont d'ores et déjà été conclus. Ils concernent tous les niveaux de formation, du CAP au diplôme d'ingénieur.



Un soutien permanent à la formation continue



En dehors de la formation initiale, le SERCE est également attentif à la **formation continue, notamment à travers FORMAPELEC**, organisme de formation continue reconnu par la profession, accrédité COFRAC et certifié ISO 9001. Il est également membre du **COSTIC** (Centre d'études et de formation pour le génie climatique et l'équipement technique du bâtiment).

Avec la collaboration d'entreprises locales, le SERCE a également mené au cours des deux dernières années des opérations pilotes avec certains **GRETAs**, dispositifs de formation continue de l'Education nationale. Ces actions ont permis notamment l'extension au niveau national d'un diplôme « **Monteur de réseaux aéro-souterrains** », métier en tension. Des **Certificats de Qualification professionnelle (CQP)** ont également été mis en place pour répondre, en partie, aux besoins de recrutement de **monteurs de lignes aériennes HTB, monteurs caténaires, de monteurs en signalisation ferroviaire et de monteurs-raccordeurs FTTH**. Dernièrement, le SERCE a initié la création du **CQP "Chef de projet études"** assorti d'un parcours de professionnalisation afin de valoriser la filière du bureau d'études.



Le SERCE s'attache également à communiquer sur ces métiers porteurs d'avenir notamment à travers le site www.metiers-electricite.com ou l'intervention d'entreprises en milieu scolaire lors de forums métiers.



*FTTH : Fiber to the home

